

Décision

Générale

colonial

Décision n° 870 du 1er septembre 1939 :

n° 870

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 514 du 30/09/1939

Date de publication
1 septembre 1939

Date du numéro
30 septembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

Sont et demeurent rapportées jusqu'à nouvel ordre les décisions n° 805 et 804 du 18 août 1939 susvisées, accordant des congés administratifs à MM. Alemant, administrateur de 2e classe des colonies, et Merlo, sous-chef de bureau de 2e classe des Secrétariats généraux des colonies,